

Café Climat Calavi 2021 : l'ONG Save Our Planet en collaboration avec ses partenaires, réédite l'exploit d'une jeunesse engagée à l'innovation climatique

Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de l'Environnement, instaurée par les nations unies pour sensibiliser à la protection de l'environnement, l'ONG Save Our Planet en collaboration avec ses partenaires a tenu le pari de l'organisation de la 2e édition du Café Climat étape de Calavi 2021. C'était dans la salle SOKPON du Laboratoire d'Ecologie Appliquée à l'Université de Abomey-Calavi, le samedi 05 juin 2021.



Megan Valère SOSSOU

Fidèle à sa vision de contribuer à la protection de l'environnement au Bénin, l'ONG Save Our Planet a décidé à travers son projet dénommé Café Climat d'impliquer les jeunes non seulement dans la recherche de solutions innovantes pour lutter contre les changements climatiques, mais aussi, soutenir leur participation à la gouvernance locale en la matière.

Ainsi, le samedi 05 juin 2021, une quarantaine de jeunes passionnés, spécialistes, et engagés dans la lutte contre les changements climatiques, réunit dans la salle SOKPON du laboratoire d'Ecologie Appliquée à l'Université de Abomey Calavi, a réfléchi et proposé des solutions capables de

renverser la tendance climatique.

La rencontre s'est ouverte aux environs de huit heures et trente minutes par les mots de bienvenue du président de la jeune organisation qui fête ses deux années d'existence.



Ouverture de la séance par le Parrain, le Président ONG Save Our Planet, le Représentant partenaires

Dans son allocution, Megan Valère SOSSOU, Président de l'ONG Save Our Planet a souhaité les bienvenues au parrain, aux partenaires et à tous les participants, venus de divers horizons. Il fait remarquer toute l'importance du Café Climat au regard des perturbations climatiques que subissent les communautés du Sud Bénin précisant que la présence d'experts et d'acteurs le réconforte déjà de la réussite de l'évènement.

A la suite du message de réaffirmation de soutien du représentant des différents partenaires à cet événement, le parrain a salué toute la détermination des membres de l'ONG Save Our Planet à relever le défi d'une justice climatique mondiale. Il a par ailleurs appelé à une synergie des organisations et activistes climatiques pour l'atteinte de l'objectif 13 du développement durable.

Après un zoom sur le projet Café Climat fait par Oslyde Cham LANGANFIN GLELE, Chargée de suivi-évaluation au sein de l'ONG Save Our Planet, en lieu et place du Vice Président M. Joseph OLOWO, Chargé du projet Café Climat 2021, dérangé pour des raisons professionnelles, place aux échanges sur le thème principal animé par le professeur Henri TOTIN VODOUNON



Dans une ambiance conviviale de donner et de recevoir, ce scientifique de renom dans le domaine de la climatologie au Bénin a éclairé la lanterne des jeunes participants sur le rôle des jeunes dans la lutte contre les changements climatiques.

Dans cette optique, l'innovation devient l'élément clé

pour garantir un bien-être socio-économique et environnemental. « Vous devez en tant qu'activistes climatiques apporter une plus-value à toutes vos initiatives afin quelles soient innovantes et impactent positivement toute votre communauté » a-t-il recommandé. L'instant questions-réponses a agrémente les échanges.

Les participants ont eu droit à une motivation au leadership en innovation climatique présentée par la conférencière et Géophysicienne Sonia ALOWAKINNOU.



Il s'en est suivi les présentations thématiques, débutés par celle du panier agriculture durable animés par le Directeur de la Société Cité Bio, M. Gaétan ALLIDE et le Président de l'ONG Refuge de l'Agronome, Stanislas OUSSOUKPEVI. Ces panélistes ont levé le coin de voile sur l'apport de l'agriculture biologique et écologique pour un climat meilleur.



Il en est de même pour le domaine Energie durable, qui a été marqué par le partage d'expérience de M. Bruno GBODJIVI CEO de Smile Waste sur le BioGaz, et M. Roland ADJOVI le Directeur de Arpy Reigns, réputé dans la fabrication du charbon écologique au Bénin. Ce panel a permis aux participants de mieux comprendre le sens du recyclage et du rôle indéniable des énergies durables (biogaz, charbon écolo etc.) dans les actions en faveur du climat.



Le dernier panel animé par M. Mohamed ADJIBI de Voix et Actions Citoyennes sur la réparation des appareils électroniques évitant les émissions des déchets électroniques,

initiative Blodothon et le Dr Innocent AHAMIDE, Enseignant chercheur à l'herbier National, Botaniste et membre de l'ONG Save Our Planet sur l'importance de la conservation de la biodiversité sur le climat. A travers ce panel, les participants sont mieux aguerris sur les différentes techniques de protection du climat par des initiatives éco-citoyennes responsables.

Le Café Climat, étape de Calavi a servi également de tremplin pour des propositions de solutions innovantes à la suite des travaux des quatre groupes thématiques constitués à savoir : Climat-Agriculture, Climat-Biodiversité, Climat-Energie et Eau et enfin Climat-Santé.



Groupe Climat-Agriculture



Groupe Climat-Biodiversité



Groupe Climat-Santé



Groupe Climat-Energie et Eau

Au terme des travaux, les groupes se concentreront sur une seule problématique, y développeront une solution concrète pour concourir aux opportunités à venir. Telles sont les attentes des travaux des quatre groupes thématiques formés a déclaré Megan Valère SOSSOU, Président de l'ONG Save Our Planet.



Cérémonie de remise d'attestation aux participants et aux partenaires

Cette journée du 05 juin 2021 qui marque également le lancement officiel par les Nations Unies de la décennie 2021-2030 en faveur de la Restauration des Écosystèmes dans le monde a été riche en couleur, en partage d'expérience et en réseautage. Elle a été clôturée non seulement par la remise des attestations de participation aux jeunes participants mais aussi de la remise des attestations de reconnaissance aux honorables partenaires qui ont rehaussés le Café Climat, édition 2021.



Jeunesse pour la justice climatique



Equipe d'organisation

Notons que la participation active des participants et des partenaires, a démontré de l'engagement sans cesse de tous les acteurs à s'activer pour un climat favorable à tous et à tous.

Le cap étant désormais mis sur la ville de Parakou le samedi 12 Juin 2021 pour le même exercice au profit des jeunes du septentrion.

***#CaféClimatCalavi2021 #OngSaveOurPlanet #LABIS #SociétéCitéBio
#APODD #TalkAg #ArpyReigns #SmileWaste #VOACitoyenne
#OngReAgro #OngSaveVignou #Blossom #Give1ProjectAbomeyCalavi
#CoalitionVeilleCitoyenneODDPag #JournalSantéEnvironnement***

Vulgarisation des textes, politiques et lois sur l'eau,

l'environnement et le climat en Afrique de l'ouest et au Bénin: les journalistes s'engagent

Il a été organisé à l'attention des femmes et hommes des médias du Bénin, un atelier national sur la vulgarisation des politiques, lois et textes adoptés sur l'eau, l'environnement et le climat au Bénin. C'était du lundi 21 au mardi 22 Juin 2021 dernier à l'Hôtel du Lac (Cotonou).

Megan Valère SOSSOU



Photo de famille Atelier PNE/UICN PACO/GWP/AO

L'\\\\'exacerbation des évènements climatiques extrêmes dont la sécheresse et les inondations en Afrique de l'ouest, conséquences du réchauffement climatique, justifie l'organisation d'un atelier national au profit des médias au Bénin.

Cette rencontre organisée conjointement par le PNE Bénin, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature à travers son Programme pour l'Afrique Centrale et Occidentale (UICN PACO) et Global Water Partnership Afrique de l'ouest (GWP/AO) dans le cadre du Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale a reçu le financement de l'Agence Suédoise pour le Développement International.

Elle a impliqué une quinzaine de femmes et hommes des médias, venus de tous les départements du Bénin à la vulgarisation des politiques et textes adoptés sur l'eau, l'environnement et le climat au Bénin.

A l'ouverture, André ZOGO, Secrétaire Exécutif du Partenariat National de l'Eau, a salué l'accompagnement et l'implication

de l'UICN PACO dans le renforcement des capacités des Hommes des médias.

Prenant la parole, au nom de l'Unité de Coordination de l'UICN PACO, Ludovic Aristide TAPSOBA justifiant l'initiative par la nécessité de concerter les acteurs dans la vision d'une gestion rationnelle des ressources naturelles en Afrique occidentale, a encouragé les participants à donner de bonnes orientations et des propositions réalistes et réalisables afin d'accompagner la mise en œuvre du Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale.



Les officiels à l'ouverture de l'atelier
Représentant le ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable à cette circonstance, Jeanne AKOHA a remercié les différents partenaires à l'évènement sans oublier de rappeler le rôle crucial que doivent jouer les journalistes dans la compréhension des textes, et lois et politiques liés à l'eau, l'environnement et le climat au Bénin.



Les journalistes en session de travail
Les différentes communications sur les problématiques liées à l'eau, l'environnement et le climat en Afrique de l'ouest et au Bénin, le cadre légal et politique sur le changement climatique, sur l'eau en Afrique de l'ouest et au Bénin ont meublé les acquis des participants.



Photo de famille Atelier PNE UICN PACO GWP A0
Tout en s'engageant pour une large vulgarisation des politiques et textes adoptés sur l'eau, l'environnement et le climat, les femmes et hommes des médias participants ont su produire des messages et articles de presse écrite, audio et audiovisuelle.

Selon Romain Dékadjevi, journaliste à Radio Tokpa, c'est un renforcement de capacité qui vient à point nommé pour mieux

sensibiliser les populations et les décideurs sur les politiques et textes adoptés sur l'eau, le climat et l'environnement.

Les participants qui ont reçu leurs attestations de participation, sont sortis de cette rencontre mieux aguerris pour informer, sensibiliser et mobiliser les populations et décideurs sur les politiques, textes adoptés et lois sur l'eau, le climat et l'environnement au Bénin et dans l'Afrique de l'ouest.

Biodiversité : le projet de cadre mondial pour l'après-2020 est dévoilé

Le secrétariat de la convention sur la diversité biologique dévoile le projet officiel de nouveau cadre mondial pour la biodiversité post-2020. Il doit être examiné par les 196 parties lors de la COP 15 cet automne.

Le projet de cadre mondial pour l'après 2020 prévoit de réduire de moitié le risque d'extinction dans tous les groupes taxonomiques et fonctionnels.

[© delbarsu](#)

Aucun des [vingt objectifs](#) que la communauté internationale s'était fixés en 2010 en matière de biodiversité n'a été atteint en 2020. Fera-t-elle mieux pour la décennie qui suit ? C'est tout l'enjeu qui pèsera sur les épaules des 196 États, participant à la convention sur la diversité biologique (CDB) après la [15e conférence](#) (COP 15) qui doit se tenir du 11 au 24 octobre 2021 à Kunming (Chine).

Durant cette conférence, ces derniers devront se mettre d'accord sur de nouveaux objectifs. Le secrétariat de la CDB a dévoilé ce lundi 12 juillet le premier projet de cadre mondial⁽¹⁾, qui contient ces objectifs en vue de gérer la nature jusqu'en 2030.

Protéger 30 % des zones terrestres et maritimes

Ce programme fixe 21 objectifs pour 2030. Parmi ceux-ci figurent la protection d'au moins 30 % des zones terrestres et maritimes dans le monde à travers « *des systèmes d'aires protégées efficaces, équitablement gérés, écologiquement représentatifs et bien connectés* ». Un objectif que s'est déjà fixé une coalition, réunissant 50 pays et portée par la France lors de la quatrième édition du [One Planet Summit](#) en janvier dernier. Emmanuel Macron a annoncé vouloir [tenir cet objectif dès 2022](#), avec [10 % de protection forte](#), et l'a inscrit dans sa stratégie nationale pour les aires protégées présentée dans la foulée de ce sommet. Théorie du changement du cadre mondial pour la biodiversité post-2020 © Convention pour la diversité biologique Le projet de la [CDB](#) vise aussi la réduction de 50 % ou plus de l'introduction d'espèces exotiques envahissantes. Le cadre prévoit également de réduire d'au moins la moitié les pertes de nutriments dans la nature, d'au moins deux-tiers les pesticides, et d'éliminer les rejets de déchets plastiques. Enfin, le projet prévoit des solutions d'atténuation du changement climatique fondées sur la nature d'au moins 10 gigatonnes de CO₂ par an, la réduction d'au moins 500 milliards de dollars (M\$) par an des incitations néfastes pour la biodiversité, ainsi qu'une augmentation de 200 M\$ des flux financiers internationaux vers les pays en développement.

« Vivre en harmonie avec la nature en 2050 »

Le projet de cadre mondial fixe également quatre objectifs pour atteindre le but ultime de « *vivre en harmonie avec la*

nature » en 2050. Une vision sur laquelle les parties à la convention s'\\étaient entendues en 2010. Chacun de ces objectifs comprend deux ou trois grandes étapes intermédiaires pour 2030." Une action politique urgente aux niveaux mondial, régional et national est nécessaire pour transformer les modèles économiques, sociaux et financiers. "Élizabeth Maruma Mrema, secrétaire exécutive de la convention sur la diversité biologiqueLe premier des quatre objectifs porte sur l'\\amélioration de l'\\intégrité des écosystèmes : réduction du taux d'\\extinction par dix au minimum, réduction du risque d'\\extinction de moitié dans tous les groupes taxonomiques et fonctionnels, maintien d'\\au moins 90 % de la diversité génétique au sein de toutes les espèces. Le deuxième objectif vise la valorisation, le maintien ou l'\\amélioration des contributions de la nature aux être humains. Le troisième tend à un partage juste et équitable de l'\\utilisation des ressources génétiques. Enfin, le quatrième objectif est celui de combler l'\\écart entre les moyens, financiers ou non, actuellement disponibles avec ceux qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs à 2050.

« Une action politique urgente aux niveaux mondial, régional et national est nécessaire pour transformer les modèles économiques, sociaux et financiers afin que les tendances qui ont exacerbé la perte de biodiversité se stabilisent d'\\ici 2030 et permettent le rétablissement des écosystèmes naturels dans les vingt prochaines années », explique Élizabeth Maruma Mrema, secrétaire exécutive de la CDB. Ces engagements ne concernent pas seulement les États parties à la convention. *« Le cadre vise à galvaniser cette action urgente et transformatrice des gouvernements et de l'\\ensemble de la société, y compris les peuples autochtones et les communautés locales, la société civile, les jeunes, les entreprises et les institutions financières »,* précise cette juriste et diplomate de formation.

Le projet de cadre doit encore être mis à jour d'\\ici la fin

de l'été avant de pouvoir être examiné lors de la COP 15. En tout état de cause, l'action est urgente. Car loin d'être enrayé, l'effondrement de la biodiversité se poursuit. Selon l'évaluation de l'état mondial de la biodiversité publiée en mai 2019 par l'IPBES⁽²⁾, [un million d'espèces sont menacées d'extinction](#). Les conclusions d'un atelier organisé par cette instance ont révélé en octobre 2020 que de [futures pandémies plus meurtrières](#) que la Covid-19 sont à craindre si la pression humaine sur la biodiversité ne s'allège pas. Enfin, en juin dernier, un rapport commun au [Giec](#) et à l'IPBES a souligné la nécessité de [travailler de manière coordonnée](#) sur les problématiques de climat et de biodiversité. Ce qui passe par une révision de nos modes de consommation.

Jour du dépassement : A partir de ce jour, 29 juillet 2021, l'humanité vit à crédit



A partir du 29 juillet 2021, l'humanité vit à crédit. ©Marc Garanger/Aurimages/AFP29/07/2021

Depuis maintenant plusieurs décennies, les humains consomment bien plus de ressources que notre

planète ne peut en régénérer en l'espace d'un an. Et chaque année ou presque, la date de ce dépassement est plus précoce que la précédente.

« À partir d'aujourd'hui, l'humanité vit à crédit ». C'est bien souvent par cette phrase qu'est annoncé le jour du dépassement, la date à laquelle les êtres humains ont consommé l'ensemble des ressources que la Terre est censée pouvoir produire en un an. L'année dernière, ce **jour du dépassement** à l'échelle mondiale tombait le 22 août, soit près d'un mois plus tard qu'en 2019, la crise du Covid étant passée par là et ayant contraint les économies du monde entier à tourner au ralenti ou à s'arrêter, limitant ainsi le prélèvement de ressources.

Exploitation disproportionnée des ressources

Publié par l'ONG Global Footprint Network (GFN), cet indice annuel, qui est calculé à l'échelle de la planète entière (« *Earth overshoot day* ») ainsi que pour chaque pays (« *country overshoot days* »), nous donne un aperçu de l'exploitation disproportionnée des ressources naturelles que l'humanité opère. Depuis plusieurs décennies, le constat est sans appel : nous pêchons davantage de poissons, cultivons davantage de terres ou encore abattons plus d'hectares de forêt que la nature peut en régénérer durant une année. Plus précisément, c'est près de 1,7 Terre dont il faudrait disposer pour pouvoir satisfaire nos besoins actuels. Et depuis les années 1970, la date du jour du dépassement à l'échelle mondiale ne cesse d'avancer. Du 20 décembre en 1971, le « ***Earth overshoot day*** » devrait passer le 29 juillet en cette année 2021.

Cette année, la date prévue par le GFN est donc la même qu'en 2019. Pour projeter cette échéance, les équipes de recherche de l'organisme se basent sur deux indicateurs. Elles font ainsi état d'une hausse de 6,6% de l'empreinte carbone mondiale entre 2020 et 2021, ce résultat étant obtenu sur la base des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur les émissions de gaz à effet de serre, et sur celles du Global Carbon Project en matière de séquestration des émissions par les océans. Dans le même temps, la biocapacité des forêts du globe, c'est-à-dire d'une part sa capacité à fournir une certaine quantité de ressources propres, et de l'autre sa propension à absorber le CO₂, a diminué de 0,5%, notamment sous l'effet de la déforestation de la forêt amazonienne, le poumon vert du globe.null

Un péril global qui questionne les habitudes individuelles

En matière de poids dans la **consommation globale de ressources**, tous les pays ne sont pas logés à la même enseigne. Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, le poids des pays dans la consommation globale de ressources planétaires est loin d'être proportionnel à leur population ; il est uniquement imputable aux empreintes carbone individuelles additionnées, elles-mêmes dépendant du mode de vie. Ainsi, si toute l'Humanité adoptait le mode de vie de Qataris, elle aurait besoin de 8,9 planètes par an pour satisfaire ses besoins. Quant aux Américains, leur train de vie généralisé à toute la planète nécessiterait cinq fois les ressources que la Terre est capable de renouveler en un an, et 2,7 pour les Français. C'est donc avant tout le modèle de consommation des pays les plus développés qui semble incompatible avec une sobriété qui serait pourtant indispensable.

Si l'année 2020 a pu être source d'espoir, reste que cet arrêt

exceptionnel des activités n'aurait pas pu être opéré spontanément et fait figure d'anomalie dans le paradigme actuel. Après la pandémie qui a enrayé l'activité humaine et [contracté la croissance mondiale de près de 3,5%](#), l'AIE tablait ainsi début 2021 sur une [forte reprise de la hausse des émissions de CO2](#) synonyme d'un retour au *rythme d'avant la crise*. Réduire l'empreinte carbone humaine de 50 % laisserait pourtant à la Terre un répit de quelques 93 jours, sachant qu'une **empreinte carbone nulle** avant 2050 est une condition nécessaire au respect de l'Accord de Paris. Si la méthode de calcul du jour du dépassement est parfois critiquée pour ses limites, elle permet *a minima* de dégager une tendance globale : l'appétit insatiable des humains (ou de l'humanité) qui, plus nombreux et avec un niveau de vie qui augmente, consomment de plus en plus.

Des petits gestes à multiplier à grande échelle

Le GFN insiste sur la nécessité d'agir pour repousser cette date le plus tard possible, action qui passera obligatoirement par la coopération internationale. « En novembre prochain, les yeux du monde seront braqués sur Glasgow et la COP26. Lors de ce sommet, devront être prises des décisions qui montrent que tout est mis en œuvre pour un futur meilleur », déclarait [dans un communiqué du GFN](#) Jamie Toney, professeur en sciences de l'environnement à l'université de Glasgow. Mais puisque chaque geste compte, le GFN incite également à la mobilisation à l'échelle individuelle, en partageant ses bonnes pratiques écoresponsables par le biais du hashtag **#Movethedate**. À ce titre, l'ONG estime par exemple que diviser par deux notre consommation de protéines animales repousserait le dépassement de 15 jours. Un repos qui serait déjà bienvenu et qui n'est pas impossible, mais repose, dans tous les cas, sur une mobilisation globale.

Agir, oui, mais par où commencer pour réduire son impact carbone ? Pour savoir où se situer à l'échelle individuelle en la matière, rendez-vous sur le [simulateur nos GESTes Climat de l'Agence de la transition écologique \(ADEME\)](#) et l'[Association Bilan Carbone](#), qui permet d'estimer son empreinte sur la base de quelques questions. Et pour participer concrètement à la transition écologique et trouver des solutions au quotidien, le [site de l'ADEME](#) fournit de nombreuses clés pour passer à l'action.

Source : Partenaire **Info Durable**

Camp Adagbè et Zinvié accueillent la 2^e édition du projet d'éducation environnementale de l'ONG Save Our Planet

La matinée de la journée du mercredi 15 mars 2023 a été consacrée au lancement de la 2e édition du Projet de Renforcement de l'Education Relative à l'Environnement en Milieu Scolaire et Estudiantin (PRE-REMISE) initié par l'ONG Save Our Planet au complexe scolaire Camp Adagbè de Parakou.



Chef quartier, membres du bureau de l'Association des Parents d'Élèves, enseignant.e.s, cantinières et élèves ont répondu présent au démarrage des activités avec une ponctualité inédite qui exprime leur euphorie pour l'accueil du projet.

Le lancement du projet a connu son prologue avec les mots d'introduction et de présentation du cadre du projet par le Chargé de Programmes, M. Bill Agassounon. Ensuite, ce fût le tour de chacun des représentants du Chef quartier et du collectif des directeurs du complexe scolaire hôte, de formuler leurs mots de bienvenue à l'endroit de l'équipe du projet tout en s'engageant à accompagner le projet pour sa réussite à cause de sa noble vision.

Lancement officiel du projet PRE REMiSE

C'est alors l'occasion donnée au Coordonnateur du projet, Mahugnon Josué Tchagnonsi de prononcer un séduisant discours de lancement qui attise l'auditoire sur l'engagement à la lutte écocitoyenne et les enjeux de la protection de l'environnement.

Ce lancement a donc ouvert le bal à la toute première activité du projet qui a consisté à une sensibilisation. Cette première rencontre a réuni enseignant.e.s, cantinières et écolier.ère.s de cet établissement scolaire autour du thème : Eau, Hygiène et Assainissement : quels enjeux ?

Dans une démarche conjointe de facilitation, la Chargée de Communication du projet, Nadiathou Seïdou et le Coordonnateur Mahugnon Josué Tchagnonsi ont exposé les bonnes pratiques de gestion de l'eau et de l'hygiène alimentaire. Ce fut le moment de rappeler aux bonnes-dames les bonnes pratiques d'hygiène à observer pendant et après la cuisine, et aux écolier.ère.s les gestes d'hygiène alimentaire à adopter pendant la récréation. Le public cible n'a pas manqué d'être entretenu sur les bonnes pratiques d'assainissement en milieu scolaire en ce qui concerne la gestion des infrastructures socio-éducatives (bornes fontaines, urinoirs, latrines, ...) et la salubrité.

Ces échanges sur les notions de l'eau, hygiène et assainissement se sont déroulés avec une approche interactive des participants sous les animations enrichissantes de Lucrèce

Yeheze Koclo, Trésorière de l'ONG Save Our Planet. Ils ont permis de déceler les risques d'un environnement pollué et les approches de solutions durables dans le cadre scolaire.

Par le sens de protection de l'environnement attisé en eux, les directeurs du complexe ont plaidé pour la dotation des poubelles dans l'établissement.

C'est dans une euphorie que s'est clôturée cette activité de lancement et de sensibilisation qui engage tout participant à la protection et à la sauvegarde de l'environnement après une séance photo de famille.

Un projet national et inclusif



À Zinvié dans la commune d'Abomey-Calavi, s'est tenu le mercredi 15 mars 2023, le lancement officiel suivi de la première activité du Projet de Renforcement de l'Education Relative à l'Environnement en Milieu Scolaire et Estudiantin. C'était précisément au complexe Scolaire Sainte Thérèse.

Cette activité a vu la participation du Coordonnateur Sud Bénin de l'ONG Save Our Planet, Josky ADIKPETO, de la chargée du projet Lucienne SOMADON, du chargé de suivi et évaluation du projet Delphin KOULIHO, de l'assistante de la chargée du projet Laure AGBOSSOU, des membres actifs de l'ONG et de tous les acteurs du complexe scolaire St Thérèse.

Dans son intervention de lancement officiel de la 2e édition du projet, le Coordonnateur Sud Bénin a mis l'accent sur la nécessité d'une prise de conscience éco citoyenne. Il a évoqué la nécessité de débarrasser son entourage de toute sorte de déchets. Il n'a pas manqué d'exhorter tous les écoliers à s'impliquer intimement à l'opération d'élimination des déchets afin de mieux prévenir toutes les maladies infectieuses.



Un jeune écolier prenant la parole au nom de ses pairs et des

responsables de l'école a remercié l'ONG Save Our Planet pour le choix porté sur leur école. Il a rassuré de l'accompagnement de tous les écoliers et du soutien de l'administration scolaire pour la réussite du projet à Zinvié.

Le thème principal, Eau, Hygiène et Assainissement quels enjeux ?, était au cœur de la sensibilisation conduite par Lucienne SOMADON, la chargée de projet et son équipe. D'une salle de classe à une autre, le sens du message n'a pas changé. À chaque étape, des pancartes ont été brandies appelant à une prise de conscience éco citoyenne.

A la fin de cette première activité sur les trois inscrites au menu du projet, les apprenants et acteurs impliqués ont pris l'engagement de restituer les savoirs à leurs camarades absents et à leurs différentes familles.

Communication ONG Save Our Planet

Climat: la couche d'ozone est-elle en train de se reconstituer réellement ?

La couche d'ozone devrait se reconstituer complètement au cours des 40 prochaines années. L'information a été rapportée dans un rapport publié le lundi 9 janvier 2023 par des experts du Groupe d'examen scientifique du Protocole de Montréal sous les auspices de l'Organisation météorologique mondiale et du Programme des Nations Unies pour l'environnement. « L'élimination progressive de près de 99 % des substances interdites qui détruisent l'ozone a permis de préserver la couche d'ozone et contribué de façon notable à sa

reconstitution. »



Le trou dans la couche d'ozone pourrait se refermer « d'ici 2066 environ dans l'Antarctique, d'ici 2045 dans l'Arctique et d'ici 2040 ailleurs ». Ce changement devrait empêcher un réchauffement de 0,3 à 0,5 °C d'ici 2100, selon le Comité d'examen scientifique.

En effet, la couche d'ozone fait partie de la stratosphère terrestre qui contient des quantités relativement importantes d'ozone. Elle a un effet protecteur car elle absorbe la plupart des rayons ultraviolets (UV) du soleil. Cette couche est d'épaisseur relativement réduite. Des avertissements concernant cette réduction d'épaisseur ont été émis pour la première fois en 1985 en Antarctique. Une autre observation a été faite dans l'Arctique en 2011.

Ainsi, certaines régions sont concernées par ce phénomène, mais notamment au Chili, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les produits chimiques qui appauvrissent la couche d'ozone sont couramment utilisés dans la conception des réfrigérateurs, des climatiseurs et même des aérosols. Pour cette raison, le Protocole de Montréal pour la sensibilisation, signé en 1987, a conduit à des mesures concrètes pour limiter la propagation des gaz CFC aux humains. La Convention a été ratifiée par 198 pays à ce jour. L'Union européenne a interdit l'utilisation des CFC en 1989. Il a été suivi en 2016 par l'Accord de Kigali qui prévoit une réduction progressive de la consommation et de la production des HFC, hydrofluorocarbures (HFC).

Cependant, il faut continuer de surveiller l'émission de substances nocives. Dernièrement comme le rapporte [Le Monde](#), le HFC-23 qui est un gaz à effet de serre 14 800 fois plus puissant que le CO₂ a été identifié de manière huit fois plus importante que les rejets déclarés par les pays.

Le Bénin a soumis sa contribution déterminée au niveau national (CDN)



Le Bénin a soumis sa contribution déterminée au niveau national (CDN) au [UN Climate Change](#).

Le [Bénin](#) prévoit de réduire ses émissions cumulées de gaz à effet de serre de 20,15% sur la période 2021-2030.

Consultez l'intégralité de la [#CDN](#) mise à jour ici : https://lnkd.in/eKVbE_T5

La CDN révisée du Bénin prend en compte plusieurs nouveaux secteurs.

□ Pour l' [#atténuation](#), elle inclut des mesures dans le secteur des déchets,

□ Pour l' [#adaptation](#), le Bénin a intégré pour la première fois des objectifs sur la santé et le tourisme.

🔗 Plus d'informations sur la mise à jour de la CDN en [#Afrique](#) de l'Ouest prochainement ! Restez connectés !

[#climatechange](#) [#COP26](#) [#NDCs](#)

Transport Durable au Bénin : la ville de Cotonou, un bon élève ?

Alors que presque toutes les principales villes du monde adoptent des modes transport durable avec à la clé de probants résultats, la capitale économique du Bénin peine à relever ce défi. A Cotonou, la majeure partie du transport routier est assurée par les légendaires « Zémidjan » et les fameux Taxi, « Tôkpa-Tôkpa ». Ils sont devenus tout aussi populaires et garantissent à presque toute la population la mobilité, malgré les risques liés à la pollution.

Samedi 25 septembre 2021. Il est 12 heures 15 minutes au bouillant carrefour Vêdoko. À cet endroit, l'atmosphère se caractérise par d'épaisses fumées opaques et nauséabondes qui s'échappent des vrombissements des Taxis-motos, majoritaires et remarquables sur toutes les voies avec leur uniforme jaune.



Le phénomène est lié à une utilisation des motos à deux roues notamment les taxis motos appelés « Zémidjan » dont le nombre atteint des centaines de milliers pour servir de mobilité à la population. Pourtant, ce mode de transport apparu dans les années 1980-1990 est caduc et déconseillé pour atteindre l'objectif 11 du développement durable qui voudrait des villes et communautés durables.

Un mode de transport pollueur

À en croire les scientifiques, le monoxyde de carbone (CO) et le dioxyde d'azote (NO₂) donnent des taux dépassant souvent le seuil retenu par la réglementation Béninoise. Pour preuve, le carrefour du grand marché Tokpa de Cotonou présenterait les plus forts taux mesurés avec un maximum de 214,7 mg/m³ de CO. En dehors des risques élevés de pathologies respiratoires, oculaires et oto-rhino-laryngologiques sur la santé humaine, c'est aussi le cadre de vie urbain qui est pollué.

Les environnementalistes béninois et autres grands défenseurs de la couche d'ozone ont d'ailleurs dénoncé, à maintes

reprises, une pollution atmosphérique à des proportions inimaginables et proposent d'aller vers des moyens de transport verts.

Bien perceptible, la moto la plus utilisée de nos jours est celle de la marque «BAJAJ®». Selon sieur Anatole AGO, la quarantaine, c'est faute d'emploi ajouté au besoin de mobilité dans la ville que les Zemidjan affluent.



Avec plus de 15 ans d'ancienneté dans le Job de Zemidjan, sieur Anatole est conscient de l'impact de son job sur sa santé et dans son cadre de vie. Il tente impuissamment de justifier le fait. « Cette moto offre un meilleur confort et pollue moins ».

En réalité, ce mode de transport répandu dans la capitale économique du Bénin n'est nullement le meilleur en termes de transport durable, dénoncent les environnementalistes. Car justifient-ils, ce moyen de transport utilise de l'énergie issue de la combustion fossile et donc contribue à l'émission des polluants gazeux nocifs à l'environnement et à la santé.

Des alternatives qui peinent à renverser la tendance

Cependant, des alternatives émergent pour pallier le problème depuis quelques mois. Renald BALLO est un jeune entrepreneur de la diaspora béninoise. Il est l'auteur d'une plateforme numérique de covoiturage, dénommé R-Mobility. Une plateforme dotée d'une application de mobilité partagée permettant de trouver des occasions en or de se déplacer en commun à moindre coût et de réduire son empreinte carbone.

Comme les jeunes innovateurs, le gouvernement béninois entreprend également des démarches comme le projet « Bénin

Taxi » et le partenariat en cours avec le suède dans le domaine du transport de masse à travers des bus et autres moyens de transport public utilisant le biocarburant.

Il est vrai que d'après les données officielles du ministère du cadre de vie et du développement durable, il est émis chaque jour près de 83 tonnes de monoxyde de carbone dans le pays, dont 49 tonnes par les motos-taxis, mais est-ce que les citoyens sont prêts à bousculer leurs habitudes de mobilité. Bien malin qui pourra répondre à cette interrogation. Il est donc à déduire que Cotonou est l'un des mauvais élèves en termes de transport durable en Afrique.

Toujours est-il que le développement durable tant souhaité, ne saurait être une réalité que si le transport routier béninois ne présente des caractéristiques protectrices de l'environnement et de la santé humaine.

Megan Valère SOSSOU

Jour du dépassement : A partir de ce jour, 29 juillet 2021, l'humanité vit à crédit



A partir du 29 juillet 2021, l'humanité vit à crédit. ©Marc Garanger/Aurimages/AFP29/07/2021

Depuis maintenant plusieurs décennies, les humains consomment bien plus de ressources que notre planète ne peut en régénérer en l'espace d'un an. Et chaque année ou presque, la date de ce dépassement est plus précoce que la précédente.

« À partir d'aujourd'hui, l'humanité vit à crédit ». C'est

bien souvent par cette phrase qu'est annoncé le jour du dépassement, la date à laquelle les êtres humains ont consommé l'ensemble des ressources que la Terre est censée pouvoir produire en un an. L'année dernière, ce **jour du dépassement** à l'échelle mondiale tombait le 22 août, soit près d'un mois plus tard qu'en 2019, la crise du Covid étant passée par là et ayant contraint les économies du monde entier à tourner au ralenti ou à s'arrêter, limitant ainsi le prélèvement de ressources.

Exploitation disproportionnée des ressources

Publié par l'ONG Global Footprint Network (GFN), cet indice annuel, qui est calculé à l'échelle de la planète entière (« *Earth overshoot day* ») ainsi que pour chaque pays (« *country overshoot days* »), nous donne un aperçu de l'exploitation disproportionnée des ressources naturelles que l'humanité opère. Depuis plusieurs décennies, le constat est sans appel : nous pêchons davantage de poissons, cultivons davantage de terres ou encore abattons plus d'hectares de forêt que la nature peut en régénérer durant une année. Plus précisément, c'est près de 1,7 Terre dont il faudrait disposer pour pouvoir satisfaire nos besoins actuels. Et depuis les années 1970, la date du jour du dépassement à l'échelle mondiale ne cesse d'avancer. Du 20 décembre en 1971, le « ***Earth overshoot day*** » devrait passer le 29 juillet en cette année 2021.

Cette année, la date prévue par le GFN est donc la même qu'en 2019. Pour projeter cette échéance, les équipes de recherche de l'organisme se basent sur deux indicateurs. Elles font ainsi état d'une hausse de 6,6% de l'empreinte carbone mondiale entre 2020 et 2021, ce résultat étant obtenu sur la base des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur les émissions de gaz à effet de serre, et sur celles du Global Carbon Project en matière de séquestration des émissions par les océans. Dans le même temps, la biocapacité des forêts du globe, c'est-à-dire d'une part sa capacité à

fournir une certaine quantité de ressources propres, et de l'autre sa propension à absorber le CO₂, a diminué de 0,5%, notamment sous l'effet de la déforestation de la forêt amazonienne, le poumon vert du globe.null

Un péril global qui questionne les habitudes individuelles

En matière de poids dans la **consommation globale de ressources**, tous les pays ne sont pas logés à la même enseigne. Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, le poids des pays dans la consommation globale de ressources planétaires est loin d'être proportionnel à leur population ; il est uniquement imputable aux empreintes carbone individuelles additionnées, elles-mêmes dépendant du mode de vie. Ainsi, si toute l'Humanité adoptait le mode de vie de Qataris, elle aurait besoin de 8,9 planètes par an pour satisfaire ses besoins. Quant aux Américains, leur train de vie généralisé à toute la planète nécessiterait cinq fois les ressources que la Terre est capable de renouveler en un an, et 2,7 pour les Français. C'est donc avant tout le modèle de consommation des pays les plus développés qui semble incompatible avec une sobriété qui serait pourtant indispensable.

Si l'année 2020 a pu être source d'espoir, reste que cet arrêt exceptionnel des activités n'aurait pas pu être opéré spontanément et fait figure d'anomalie dans le paradigme actuel. Après la pandémie qui a enrayé l'activité humaine et [contracté la croissance mondiale de près de 3,5%](#), l'AIE tablait ainsi début 2021 sur une [forte reprise de la hausse des émissions de CO₂](#) synonyme d'un retour au *rythme d'avant la crise*. Réduire l'empreinte carbone humaine de 50 % laisserait pourtant à la Terre un répit de quelques 93 jours, sachant qu'une **empreinte carbone nulle** avant 2050 est une condition nécessaire au respect de l'Accord de Paris. Si la méthode de

calcul du jour du dépassement est parfois critiquée pour ses limites, elle permet *a minima* de dégager une tendance globale : l'appétit insatiable des humains (ou de l'humanité) qui, plus nombreux et avec un niveau de vie qui augmente, consomment de plus en plus.

Des petits gestes à multiplier à grande échelle

Le GFN insiste sur la nécessité d'agir pour repousser cette date le plus tard possible, action qui passera obligatoirement par la coopération internationale. « En novembre prochain, les yeux du monde seront braqués sur Glasgow et la COP26. Lors de ce sommet, devront être prises des décisions qui montrent que tout est mis en œuvre pour un futur meilleur », déclarait [dans un communiqué du GFN](#) Jamie Toney, professeur en sciences de l'environnement à l'université de Glasgow. Mais puisque chaque geste compte, le GFN incite également à la mobilisation à l'échelle individuelle, en partageant ses bonnes pratiques écoresponsables par le biais du hashtag **#Movethedate**. À ce titre, l'ONG estime par exemple que diviser par deux notre consommation de protéines animales repousserait le dépassement de 15 jours. Un repos qui serait déjà bienvenu et qui n'est pas impossible, mais repose, dans tous les cas, sur une mobilisation globale.

Agir, oui, mais par où commencer pour réduire son impact carbone ? Pour savoir où se situer à l'échelle individuelle en la matière, rendez-vous sur le [simulateur nos GESTes Climat de l'Agence de la transition écologique \(ADEME\) et l'Association Bilan Carbone](#), qui permet d'estimer son empreinte sur la base de quelques questions. Et pour participer concrètement à la transition écologique et trouver des solutions au quotidien, le [site de l'ADEME](#) fournit de nombreuses clés pour passer à l'action.

Source : Partenaire **Info Durable**

Biodiversité : le projet de cadre mondial pour l'après-2020 est dévoilé

Le secrétariat de la convention sur la diversité biologique dévoile le projet officiel de nouveau cadre mondial pour la biodiversité post-2020. Il doit être examiné par les 196 parties lors de la COP 15 cet automne.

Le projet de cadre mondial pour l'après 2020 prévoit de réduire de moitié le risque d'extinction dans tous les groupes taxonomiques et fonctionnels.

[© delbarsu](#)

Aucun des [vingt objectifs](#) que la communauté internationale s'était fixés en 2010 en matière de biodiversité n'a été atteint en 2020. Fera-t-elle mieux pour la décennie qui suit ? C'est tout l'enjeu qui pèsera sur les épaules des 196 États, participant à la convention sur la diversité biologique (CDB) après la [15e conférence](#) (COP 15) qui doit se tenir du 11 au 24 octobre 2021 à Kunming (Chine).

Durant cette conférence, ces derniers devront se mettre d'accord sur de nouveaux objectifs. Le secrétariat de la CDB a dévoilé ce lundi 12 juillet le premier projet de cadre mondial⁽¹⁾, qui contient ces objectifs en vue de gérer la nature jusqu'en 2030.

Protéger 30 % des zones terrestres et maritimes

Ce programme fixe 21 objectifs pour 2030. Parmi ceux-ci figurent la protection d'au moins 30 % des zones terrestres et maritimes dans le monde à travers « *des systèmes d'aires*

protégées efficaces, équitablement gérés, écologiquement représentatifs et bien connectés ». Un objectif que s'est déjà fixé une coalition, réunissant 50 pays et portée par la France lors de la quatrième édition du [One Planet Summit](#) en janvier dernier. Emmanuel Macron a annoncé vouloir [tenir cet objectif dès 2022](#), avec [10 % de protection forte](#), et l'a inscrit dans sa stratégie nationale pour les aires protégées présentée dans la foulée de ce sommet. Théorie du changement du cadre mondial pour la biodiversité post-2020 © Convention pour la diversité biologique Le projet de la [CDB](#) vise aussi la réduction de 50 % ou plus de l'introduction d'espèces exotiques envahissantes. Le cadre prévoit également de réduire d'au moins la moitié les pertes de nutriments dans la nature, d'au moins deux-tiers les pesticides, et d'éliminer les rejets de déchets plastiques. Enfin, le projet prévoit des solutions d'atténuation du changement climatique fondées sur la nature d'au moins 10 gigatonnes de CO₂ par an, la réduction d'au moins 500 milliards de dollars (M\$) par an des incitations néfastes pour la biodiversité, ainsi qu'une augmentation de 200 M\$ des flux financiers internationaux vers les pays en développement.

« Vivre en harmonie avec la nature en 2050 »

Le projet de cadre mondial fixe également quatre objectifs pour atteindre le but ultime de « *vivre en harmonie avec la nature* » en 2050. Une vision sur laquelle les parties à la convention s'étaient entendues en 2010. Chacun de ces objectifs comprend deux ou trois grandes étapes intermédiaires pour 2030. "Une action politique urgente aux niveaux mondial, régional et national est nécessaire pour transformer les modèles économiques, sociaux et financiers." Elizabeth Maruma Mrema, secrétaire exécutive de la convention sur la diversité biologique Le premier des quatre objectifs porte sur l'amélioration de l'intégrité des écosystèmes : réduction du taux d'extinction par dix au minimum, réduction du risque d'extinction de moitié dans tous les groupes taxonomiques et fonctionnels, maintien d'au moins 90 % de la diversité

génétique au sein de toutes les espèces. Le deuxième objectif vise la valorisation, le maintien ou l'amélioration des contributions de la nature aux être humains. Le troisième tend à un partage juste et équitable de l'utilisation des ressources génétiques. Enfin, le quatrième objectif est celui de combler l'écart entre les moyens, financiers ou non, actuellement disponibles avec ceux qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs à 2050.

« Une action politique urgente aux niveaux mondial, régional et national est nécessaire pour transformer les modèles économiques, sociaux et financiers afin que les tendances qui ont exacerbé la perte de biodiversité se stabilisent d'ici 2030 et permettent le rétablissement des écosystèmes naturels dans les vingt prochaines années », explique Élisabeth Maruma Mrema, secrétaire exécutive de la CDB. Ces engagements ne concernent pas seulement les États parties à la convention. *« Le cadre vise à galvaniser cette action urgente et transformatrice des gouvernements et de l'ensemble de la société, y compris les peuples autochtones et les communautés locales, la société civile, les jeunes, les entreprises et les institutions financières »,* précise cette juriste et diplomate de formation.

Le projet de cadre doit encore être mis à jour d'ici la fin de l'été avant de pouvoir être examiné lors de la COP 15. En tout état de cause, l'action est urgente. Car loin d'être enrayé, l'effondrement de la biodiversité se poursuit. Selon l'évaluation de l'état mondial de la biodiversité publiée en mai 2019 par l'IPBES⁽²⁾, [un million d'espèces sont menacées d'extinction](#). Les conclusions d'un atelier organisé par cette instance ont révélé en octobre 2020 que de [futures pandémies plus meurtrières](#) que la Covid-19 sont à craindre si la pression humaine sur la biodiversité ne s'allège pas. Enfin, en juin dernier, un rapport commun au [Giec](#) et à l'IPBES a souligné la nécessité de [travailler de manière coordonnée](#) sur les problématiques de climat et de biodiversité. Ce qui passe

par une révision de nos modes de consommation.